

APPEL A CANDIDATURE 2021 FONDS DE MOBILITE « CULTURE AU SAHEL »

**Favoriser la mobilité des artistes et des professionnels de la culture
à l'intérieur de la zone sahélienne.**

Le Fonds de mobilité «Culture au Sahel» est un programme de la Mission de Coopération culturelle Afrique et Caraïbes de l'Institut français en partenariat avec les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) des Ambassades de France au Burkina-Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad.

Ce programme soutient la mobilité à l'intérieur de la zone du G5 Sahel, et en direction de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Les bénéficiaires disposeront d'une prise en charge de leur billet d'avion à hauteur de 1 500€ (maximum) et d'une assurance rapatriement.

CALENDRIER

Commission de sélection

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée par une commission de sélection composée de représentants de l'Institut français et des 5 Services de Coopération et d'Action Culturelle de la zone Sahel.

Les candidats reçoivent une réponse dans le courant du mois suivant le dépôt de candidature sur la plateforme.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

Chaque dossier devra être déposé au plus tard un mois avant la date de début de mobilité et avant le 1^{er} décembre 2021.

Période

Entre le 15 juin 2021 et le 31 janvier 2022

Durée de la mobilité

A la convenance du candidat

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Le Fonds de mobilité «Culture au Sahel» est ouvert aux **artistes** et aux **professionnels de la culture** résidant dans l'un des 5 pays du G5 Sahel : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

DISCIPLINES

Les artistes et professionnels de la culture peuvent présenter un projet de recherche sur un sujet ou une thématique de leur choix, s'inscrivant dans les disciplines mentionnées ci-après :

Architecture, paysage, urbanisme, Arts de la rue, Arts visuels, Bande dessinée, Cinéma, Cirque, Danse, Débats d'idées, Design, Formations artistiques, Formation aux métiers de la culture, Jeux vidéo, Livre, Marionnettes, Métiers d'art, Mode, Musée & Patrimoine, Musique classique et contemporaine, Musiques actuelles et jazz, Numérique, Patrimoine culturel immatériel, Photographie, Pluridisciplinaire, Théâtre.

MODALITÉS DE LA RÉSIDENTE

Seront soutenus en priorité les mobilités pour : la participation à des événements prescripteurs, les formations, le développement de marchés, la participation de professionnels à des réseaux transnationaux, les temps de recherche et de collaboration artistique, les invitations à des débats, des conférences ou des séminaires, les résidences de création.

Ce dispositif n'a pas vocation principale à soutenir l'organisation de tournées.

Les candidatures doivent être soumises par une personne physique dans le cadre d'une mobilité individuelle et professionnelle pour un projet culturel ou artistique. Une candidature, pour chaque mobilité, doit être déposée en ligne sur la plateforme de l'Institut français :

<https://www.ifprog.emundus.fr/fr/>

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de mobilité dans votre pays de résidence avant tout dépôt de candidature.

Les bénéficiaires retenus seront contactés par l'Institut français qui prendra directement en charge le billet en seconde classe et l'assurance aux dates souhaitées. Une fois le plan de vol validé, le billet pourra être modifié par celui-ci mais à ses frais. Le prix du billet ne pourra pas excéder 1 500€. Dans le cas où il serait supérieur, l'Institut français pourra verser une somme forfaitaire de ce montant pour contribuer à l'achat du billet.

A l'issue de leur mobilité, les bénéficiaires adresseront à l'Institut français par courrier électronique (en format pdf) un bilan de leur mobilité (objectifs atteints, perspectives, poursuite du projet, etc.).

DURÉE DU SÉJOUR

La période et la durée de la mobilité sont à la libre appréciation du candidat mais la mobilité doit être effectuée **avant le 31 janvier 2022**.

Ce programme se déroulera dans la plus grande vigilance vis-à-vis de la situation sanitaire. La tenue des séjours reste soumise aux conditions et aux consignes sanitaires à date du début de la résidence.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Remplir le **formulaire en ligne** à l'aide des données suivantes :

- ❖ Porteur de projet : informations sur le candidat
- ❖ Description du projet : présentation succincte du projet de mobilité, objectifs et résultats attendus, période de mobilité souhaitée
- ❖ Partenariats : informations sur les éventuels contacts et partenariats établis avec des artistes et/ou professionnels dans le pays de destination

Documents à joindre au dossier :

- ❖ Un curriculum vitae ou un dossier artistique
- ❖ Une lettre d'invitation d'une structure professionnelle ou un justificatif d'inscription à une manifestation

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidats, dont les dossiers auront été retenus uniquement, seront notifiés par email.

Les dossiers non retenus à l'issue de la commission seront classés sur la plateforme eMundus sous le statut « non retenu ».

CONTACT

Yamina NEDJADI

Chargée de projet

Mission de Coopération culturelle Afrique et Caraïbes

Département Développement et Coopération Artistiques

yamina.nedjadi@institutfrancais.com